

LETTRE D'INFORMATION

du chef d'état-major de l'armée de Terre (destinée aux associations)

N°19 Octobre 2012

*Liens utiles:
Accédez directement aux
sites internet de référence*



Recrutement de l'armée de Terre



Terre Info Magazine



Etat-major des armées

Inflexions
civils et militaires : pouvoir dire

YouTube

Dailymotion

Retrouvez les vidéos
de l'armée de Terre sur
internet.



Chers amis,
les mois de septembre et octobre ont été marqués par la poursuite des travaux de révision du Livre Blanc de la Défense et de la Sécurité nationale qui doivent aboutir en début d'année prochaine. Les conclusions orienteront ensuite la loi de programmation militaire (LPM) qui devrait être votée à l'été 2013. Cela explique que le projet de loi de finances 2013 est un projet d'attente. Pour autant, les efforts imposés aux armées, et plus particulièrement à l'armée de Terre, dans le projet intermédiaire de loi de finances 2013 présentent déjà un risque fort sur la modernisation et la cohérence de certaines fonctions opérationnelles. Je serai donc très attentif aux arbitrages de la LPM qui engagera durablement notre modèle d'armée de Terre, tant dans ses effectifs que dans ses équipements. Il s'agira bien de rester en mesure de répondre à nos contrats opérationnels qui reflètent l'ambition de notre pays sur la scène internationale.

Cela est d'autant plus vrai que nos unités engagées en opération continuent de se distinguer par leur comportement exemplaire comme l'attestent les nouvelles décorations attribuées aux emblèmes de plusieurs unités méritantes.

Les troupes de marine commémorent Bazeilles

Le 31 août 2012 à Fréjus, les unités des troupes de marine ont commémoré les combats de Bazeilles. Il y a 142 ans, le 31 août 1870, la division bleue reçoit l'ordre de reprendre ce village des Ardennes. Se battant à 1 contre 10, les marsouins arrêtent la marche des assaillants et ne succombent qu'à bout de munitions.



Présidée par le général d'armée Bertrand Ract Madoux, chef d'État-major de l'armée de Terre (CEMAT), la commémoration s'est déroulée au 21^e Régiment d'infanterie de marine à Fréjus. Le général CEMAT a rappelé l'importance de cette tradition, à la fois pour montrer l'amour de la patrie et commémorer le souvenir des anciens, mais aussi pour entretenir la cohésion et l'esprit de corps.

A cette occasion, quatre régiments, cités en 1978-1979, ont été décorés de la croix de la Valeur Militaire, en présence des chefs de corps qui les commandaient à l'époque, pour leur action :

- au Tchad dans le cadre de l'opération TACAUD : 3^e Régiment d'infanterie de marine ;
- au Liban : 3^e Régiment parachutiste d'infanterie de marine, 8^e Régiment parachutiste d'infanterie de marine et Régiment d'infanterie de chars de marine.

De plus, notre armée de Terre poursuit sa transformation. J'ai exposé au Grand Rapport de l'armée de Terre les axes majeurs pour l'année 2013 au cours de laquelle nous effectuerons, par exemple, quelques expérimentations pour ajuster la nouvelle organisation du soutien en étroite collaboration avec l'Etat-major des Armées.

Par ailleurs, l'armée de Terre poursuit son ouverture notamment au travers des projets conjoints avec nos partenaires étrangers, en particulier britanniques ou encore dans la diversification des missions confiées à nos unités de réserve. L'exercice CITADEL GUIBERT illustre parfaitement cette dimension croissante. Notre tour d'horizon des opérations en cours m'amène à vous présenter nos dispositifs au Tchad et en République de Centrafrique dans le cadre des opérations BOALI et EPERVIER.

Enfin j'ai demandé aux industriels de la défense aéroterrestre de bien vouloir apporter leur contribution à cette lettre d'information car ils sont des membres importants de notre communauté « terrienne ».

Confrontée à des difficultés au quotidien et à plusieurs grands défis pour l'avenir, notre armée de Terre est mobilisée et déterminée. Elle a besoin du concours de chacun.

Général d'armée Bertrand Ract Madoux

Cérémonie de l'ALAT, les unités opérationnelles à l'honneur

Dans la soirée du jeudi 4 octobre s'est déroulée, sur le tarmac du Centre de formation interarmées NH90, la cérémonie de l'Aviation légère de l'armée de Terre (ALAT) présidée par le général d'armée Ract Madoux, chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT).



Le député Jean-Michel Couve, les hautes autorités de l'armée de Terre et de l'ALAT étaient présents aux côtés des familles pour ce moment placé sous le signe de la reconnaissance de la Nation et des Armées. Pour ce rendez-vous annuel incontournable, tous les étendards des unités ALAT étaient réunis pour assister à trois événements majeurs pour l'Arme.

En effet, pour la 2^e fois en moins d'un an, les étendards du 1^{er} Régiment d'hélicoptères de combat (RHC) de Phalsbourg, du 3^e RHC d'Étain et du 5^e RHC de Pau se sont vus remettre la croix de la Valeur militaire qui met « en valeur la justesse des choix faits par nos anciens en termes d'équipements, de tactique et de doctrine, ainsi que la qualité de la préparation opérationnelle de nos armées » et la palme de bronze pour leur comportement exemplaire en 2011 en Côte d'Ivoire pour le premier, en Afghanistan pour le second et en Libye pour le dernier. Ce fut également l'occasion des adieux aux armes, après 37 ans de béret bleu, du général PERTUISEL, commandant l'ALAT de 2010 à 2012.

In Memoriam

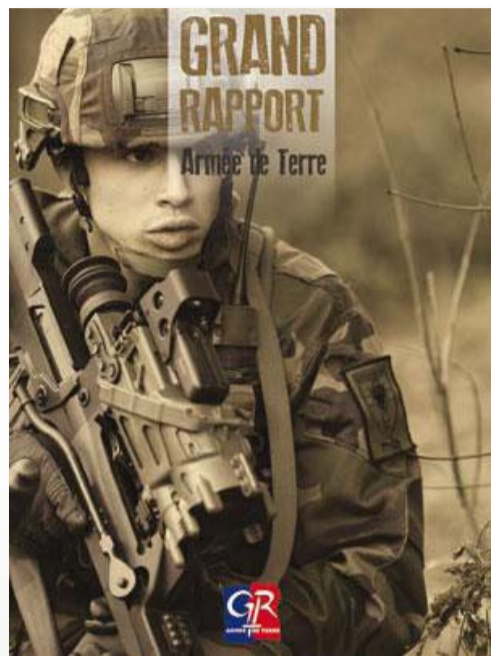
Le major Franck BOUZET,

du 13^e bataillon de chasseurs alpins de Chambéry, a été mortellement blessé durant un accrochage en vallée de Kapisa le mardi 7 août 2012 au cours d'une opération en appui de l'armée nationale afghane. Un de ses camarades, ainsi qu'un militaire afghan, ont également été touchés au cours de cet accrochage qui a eu lieu à proximité du pont de Tagab.



sur le site internet de l'armée de Terre

Grand rapport de l'armée de Terre 2012



Le grand rapport 2012 de l'armée de Terre (GRAT) s'est tenu pour les officiers généraux et les chefs de corps les 16 et 25 octobre dernier. Le GRAT des consuls clôturera la séquence le 13 novembre prochain.

Ce rendez-vous annuel permet au Chef d'état-major et à l'état-major de l'armée de Terre d'informer et de dialoguer directement avec des officiers de l'armée de Terre occupant des responsabilités de haut ni-

veau et par ailleurs de donner des directives formalisées au travers d'un « ordre pour l'armée de Terre ». L'exercice est ouvert également à certains officiers généraux des autres armées, responsables de services concourant directement à l'efficacité de l'armée de Terre.

Chaque session comporte une intervention du major général de l'armée de terre, du général directeur des ressources humaines, du commandant des forces terrestres (CFT) et des sous-chefs performance-synthèse et plans-programmes de l'état-major de l'armée de Terre. Cette année, ces présenta-

tions sont enrichies par des interventions du CFT ciblées sur les espaces de manœuvre, dont la préservation constitue un enjeu majeur pour l'armée de Terre.

Situés au milieu des réflexions sur le futur Livre Blanc de la Défense et la Sécurité nationale, ce grand rapport est l'occasion de présenter les axes d'effort de l'année à venir. Dans un contexte budgétaire difficile, les exposés devraient insister sur la nécessité pour l'armée de Terre de réussir tout à la fois à finaliser la transformation, surmonter les difficultés induites par la nouvelle organisation du ministère (organisation du commandement, notamment à l'horizon Balard) et également anticiper et s'adapter aux évolutions de fond (anticipation de la baisse du nombre d'opérations extérieures par exemple).

A l'issue des trois réunions, un document unique comportant l'ordre du CEMAT à l'armée de Terre pour 2013 et des monographies didactiques sur l'armée de Terre, est remis à chacun des participants. Il constitue tout au long de l'année une référence utilisable par toute l'armée de Terre. Réunions essentielles, à l'heure où la transformation conduit un quart des personnels de l'armée de Terre à servir hors de ses rangs, les sessions du grand rapport de l'armée de Terre constituent une occasion unique de diffuser, « à la voix », les ordres nécessaires à son fonctionnement.

La transformation : De nouveaux commandants de bases de défense.



Après 18 mois d'expérience, la nouvelle organisation interarmées du soutien fonctionne mais a abouti, comme le souligne le rapport du

Sénat de juillet 2012, « à la mise en place d'une organisation complexe ». En appui de la nécessaire consolidation du nouveau dispositif, également prônée par le Sénat, le chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT) a proposé d'expérimenter des aménagements locaux dans le commandement de bases de défense (BdD) dont l'armée de Terre a la responsabilité. Ces ajustements ne changent rien aux fondamentaux de la réforme. Ils visent à instaurer une conduite locale sous l'autorité d'un seul chef en confiant la responsabilité du soutien à des officiers exerçant d'autres fonctions au sein de l'armée de Terre. Ils ont également pour but de renforcer le lien entre soutenus et soutenus, l'implication des autorités locales de l'armée de Terre et la lisibilité auprès

des autorités civiles.

Ainsi, quatre solutions pragmatiques vont être testées au premier semestre 2013 :

- à Varcès, le général commandant la 27^e brigade d'infanterie de montagne se verra confier la responsabilité de commandant de la base de défense (COMBdD) de Grenoble ;
- à Draguignan, le général commandant les écoles militaires de Draguignan se verra confier la responsabilité de COMBdD de Draguignan ;
- à Angoulême, dans une BdD comprenant 2 formations de l'armée de Terre sans présence d'officier général, le colonel commandant le 1^{er} régiment d'infanterie de marine se verra confier la responsabilité de COMBdD d'Angoulême ;
- à Strasbourg, le gouverneur militaire expérimentera le renforcement du rôle du commandant d'armes dans le dialogue soutenus – soutenus.

Ces expérimentations seront évaluées en juin 2013. Si elles s'avèrent concluantes, le CEMAT proposera alors d'étendre progressivement les principes à d'autres bases de défense.

La coopération « Terre » franco-britannique

Les relations entre l'armée de Terre et la British Army ont pris une nouvelle envergure avec le sommet bilatéral du 2 novembre 2010 à Lancaster House en leur assignant un objectif opérationnel concret.

Le traité franco-britannique de Lancaster House a décidé la création d'une force interarmées expéditionnaire commune ou Combined Joint Expeditionary Force (CJEF). Celle-ci devra être apte à être engagée dès 2016. La composante terrestre de cette force est donc au centre des travaux menés depuis bientôt deux ans avec la British Army, qui permettront de déployer jusqu'à deux brigades sous le commandement d'un échelon divisionnaire. Cela prend en compte les aspects opérationnels, capacitaires, doctrinaux, mais aussi humains, concourant à la capacité conjointe de nos forces à intervenir ensemble.

Après l'exercice Flandres en juin 2011, Corsican Lion 2012 est l'exercice bilatéral majeur annuel mené dans le cadre de la préparation du CJEF, auquel participe la 9^e BIMA au côté de la 3^e Royal Commando britannique.

Dans le cadre de ces travaux de préparation de la CJEF LC, mais aussi en raison de la volonté des deux CEMAT de créer une capacité d'intervention rapide conjointe d'ici mi-2013, un partenariat entre deux brigades parachutistes (la 16 Air Assault Brigade britannique et la 11^e brigade parachutiste française) est en cours de finalisation. Un bilan des travaux menés entre la 16 AAB et la 11^e BP a été fait les 10 et 11 octobre à Toulouse. Les deux CEMAT, qui présidaient cette réunion, ont signé une déclaration conjointe, confirmant l'ambition initiale de déclarer une capacité commune d'intervention d'urgence d'ici avril 2013 et orientant les travaux à venir.

Cette coopération comprend également des échanges en matière d'équipements. Ainsi en juillet 2012, la mise en place d'une Task Force Watchkeeper (drone tactique en cours de mise en service dans l'Army et identifié par l'armée de Terre comme l'un des successeurs potentiels du SDTI) a été envisagée par les deux CEMAT. Outre ce programme majeur, il est à noter, entre autres, que les travaux concernant le canon 40 CTA mm (pour « case telescoped ammunition ») se poursuivent de manière satisfaisante.



Enfin, les échanges de postes sont en augmentation. L'année 2012 a vu la création de nouveaux postes d'officiers d'échanges, participant ainsi à la mise en place d'un vivier de personnels habitués à travailler en bila-

téral. De plus, trois postes supplémentaires français ont été ouverts à l'ARRC (Allied Rapid Reaction Corps) à l'été 2012 près de Gloucester, dont un d'officier général.

Les deux armées de Terre se sont donc engagées résolument dans une coopération concrète, exhaustive, mais non exclusive. En effet, l'armée de Terre poursuit de concert ses relations avec ses homologues allemand, américain, italien ou espagnol, pour ne citer que les plus anciens.

78 réservistes de l'armée de terre en alerte Guépard à Chaumont

Du 14 au 16 septembre 2012, 78 réservistes de l'armée de Terre ont participé à un exercice dans le cadre de l'alerte Guépard. L'exercice s'est déroulé au 61^e régiment d'artillerie (61^e RA) à Chaumont, sous le commandement de la brigade de renseignement. Les participants de l'exercice de ce week-end appartiennent au 61^e RA, au 54^e régiment de transmissions de Haguenau, aux 2^e et 3^e régiment de hussards de Haguenau et Metz ainsi qu'aux 1^{er} et 3^e régiment d'hélicoptères de combat de Phalsbourg et d'Étain. Deux officiers allemands de la Brigade Franco-Allemande ont observé l'exercice afin de s'en inspirer pour l'amélioration de leur dispositif national.



Pendant l'exercice, les réservistes devaient protéger un pipe-line d'approvisionnement en carburant, point sensible du département. Les militaires ont fait face à bon nombre de situations pour empêcher les militants, plus ou

moins agressifs, d'entrer dans la zone de haute sensibilité. Le dispositif d'alerte Guépard permet de disposer d'un vivier de réservistes capables d'être engagés sur le territoire national, sous préavis de 48 heures, pour une durée maximale de 8 jours. En cas de catastrophe naturelle, environnementale ou d'atteinte aux biens des personnes ou de la nation, le préfet départemental peut solliciter le soutien de l'armée. Après avoir évalué la situation, le délégué militaire départemental (DMD) propose un dispositif au préfet et facilite l'engagement des réservistes d'astreinte.

CITADEL GUIBERT 2012 : opération multinationale de stabilisation

Le Quartier Général du Corps de Réaction Rapide-France (QG CRR-Fr) a conduit un exercice majeur de poste de commandement, CITADEL GUIBERT 2012, du 10 au 18 octobre 2012, sur les camps militaires de Mourmelon et Suippes.

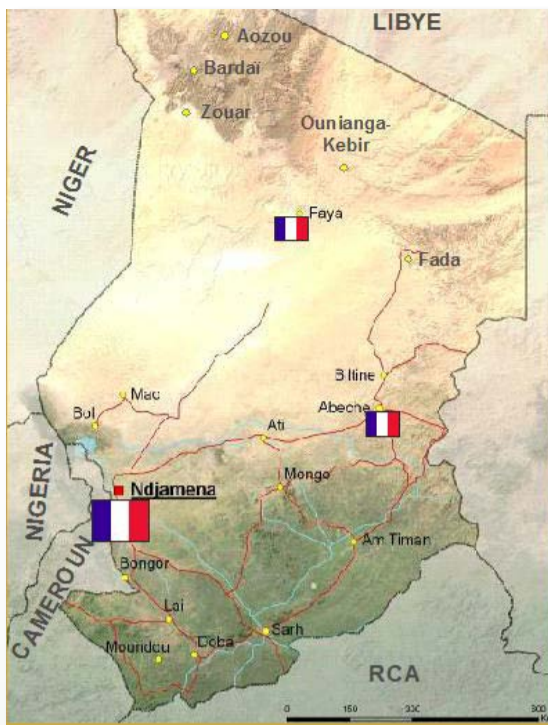


Cet exercice interarmées multinationale qui rassemblera près de 2.700 militaires de 24 nations. Le QG CRR-Fr s'est entraîné au commandement d'une force terrestre lors d'une opération dans sa phase de stabilisation sur un théâtre particulièrement exigeant. Dans la continuité du scénario de l'exercice CITADEL Guibert de novembre 2011 centré sur la conduite d'une opération d'entrée en premier sur un théâtre, CITADEL Guibert 2012 a porté sur la phase suivante de la stabilisation du théâtre d'opérations.

Les deux divisions placées sous le commandement du QG CRR-Fr, l'Etat-Major de Forces n°1 et la 13^e Brigade mécanisée néerlandaise, ont pu tester leur aptitude à commander des opérations dans un cadre interarmées sous mandat OTAN. CITADEL Guibert 2012 a aussi permis à la 1^{ère} Brigade logistique de s'entraîner en tant que Groupement de soutien au combat, mettant en œuvre une structure ainsi que des procédures logistiques spécifiques avec la nation hôte, dans un cadre multinational. Enfin, cet exercice d'envergure a profité des moyens de télécommunications et de transmissions mis en œuvre par la Brigade de transmissions et d'appui au commandement (BTAC) qui a déployé un très large panel d'équipements afin de permettre une grande interopérabilité entre toutes les composantes alliées de l'exercice : 250 shelters, 1.800 stations de travail, 6 réseaux de niveaux de classification distincts.

Cet exercice a confirmé la capacité du CRR-FR à conduire une opération multinationale sur l'intégralité du spectre de l'engagement opérationnel.

Zoom sur l'opération Épervier



C'est en mars 1969 que l'armée française intervient pour la première fois au Tchad au cours de l'opération Limousin. Depuis, se sont succédées les opérations Tacaoud, Manta, Silure et enfin Épervier en février 1986 pour contribuer au rétablissement de la paix et au maintien de l'intégralité territoriale du Tchad. La force Épervier participe depuis à la stabilité du pays et de la sous-région. Elle assure deux missions permanentes :

- protéger les intérêts français et, tout particulièrement, les ressortissants français résidant au Tchad,

- apporter un soutien logistique (ravitaillement, carburant, transport, formation) ainsi qu'un appui renseignement aux forces armées et de sécurité (FADS) tchadiennes, conformément à l'accord de coopération technique signé entre la France et le Tchad.

De mars 2008 à mars 2010, les forces françaises ont participé à la mission européenne EUFOR Tchad/RCA puis à la mission de l'ONU qui en a pris la suite, la MINURCAT, pour contribuer au soutien de la paix dans la région, assurer la protection des populations civiles et favoriser le travail des

ONG à l'est du Tchad et au nord-est de la RCA.

Le dispositif Épervier compte aujourd'hui près de 950 militaires dont 660 de l'armée de Terre.



Le groupement Terre compte environ 360 militaires et 70 véhicules (dont 14 blindés légers ERC 90 Sagaie et 23 VAB) répartis dans une compagnie d'infanterie motorisée, un escadron blindé à N'Djamena et une unité PRO-TERRE à capacité mortier de 120mm à Abéché.

Le détachement de l'ALAT est inclus au sein du groupement Air et met en œuvre 4 Puma SA 330.

Un détachement est également stationné à Faya, au nord du Tchad.

Dans l'avenir, les forces françaises déployées au Tchad pourraient voir leur format évoluer. Les orientations stratégiques de 2010-2011 prévoyaient d'en faire, à un horizon indéterminé, un « pôle opérationnel de coopération », à l'instar des éléments français du Sénégal depuis la dissolution du 23^e BIMA. La prochaine révision de la carte des déploiements militaires français en Afrique pourrait aussi, a contrario, souligner l'importance de ce théâtre dans notre dispositif de lutte contre les organisations terroristes islamistes au Sahel. Il reste par ailleurs le seul à accueillir nos avions de chasse dans le grand ouest africain et, à ce titre, la disparition d'une composante terrestre notable n'est pas envisageable à court terme.

Zoom sur l'opération BOALI



La France et la République centrafricaine (RCA) sont liées par un accord de défense datant de 1960 et un accord de coopération militaire et technique datant de 1966.

En 2003, un accord de défense est passé entre

le président Bozizé, qui vient de prendre le pouvoir, et le président Chirac. Cet accord aboutira à la mise en œuvre de l'opération BOALI. La France met alors en place un détachement pour soutenir la FOMUC (Force multinationale de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale). Cette dernière avait été créée pour mettre fin à une série de coups d'Etat contre le pouvoir du président Patassé, élu en 1993.

L'opération BOALI compte aujourd'hui 220 hommes de l'armée de Terre, articulés principalement autour d'un état-major tactique, d'une compagnie d'infanterie et d'un groupe de commandos parachutistes, tous déployés à Bangui.

Placées sous le commandement du général commandant les Forces Françaises du Gabon, dans un pays toujours très instable politiquement et qui demeure le refuge de bon nombre de groupes rebelles en provenance du Tchad, du Soudan, de la République Démocratique du Congo ou même d'Ouganda, leur mission est double :

- soutenir la Force Multinationale d'Afrique Centrale (FOMAC), bras armé de la Mission de Consolidation de la Paix en République Centrafricaine (MICOPAX) sous l'égide de la Communauté des États d'Afrique centrale ;
- appuyer la reconstruction des Forces Armées Centrafricaines (FACA), notamment au moyen de détachements d'instruction opérationnelle.

Le mandat de la MICOPAX prend fin en décembre 2013. Au-delà de cette date, l'opération BOALI devrait connaître une réorganisation.



Impact économique de l'industrie de défense : Levier de croissance et emplois du secteur

L'industrie de défense participe directement à la posture de défense de la France et à sa souveraineté. Ce rôle stratégique se double d'une contribution directe et très importante au développement économique du pays.

Le nouveau gouvernement affiche quatre grandes priorités : la relance de l'économie, la lutte contre la désindustrialisation et la destruction d'emplois induite, la réduction du déficit budgétaire pour laquelle la question du bilan dépenses de défense/retour dans les comptes publics est particulièrement pertinente, et le redressement de la balance commerciale.

" Parmi les investissements publics, dont l'effet sur la croissance est en moyenne le plus élevé, les investissements militaires sont spécialement efficaces pour soutenir la croissance..., d'autant plus que les effets d'entraînement sur les exportations sont élevés."

Frédéric GONAND, professeur associé d'économie à Paris Dauphine.



De plus, les investissements réalisés dans l'industrie de défense pour la réalisation des équipements ont permis de créer de nombreuses filières technologiques de très haut niveau, dont les applications dépassent largement le domaine de la Défense (freins au carbone), et qui n'auraient pas vu le jour sous le seul effet du marché.

L'industrie de défense représente, en France, 165.000 emplois, tenus par des personnels à haute productivité, rendant notre industrie de défense mondialement compétitive. Ils se répartissent au sein d'une structure industrielle diversifiée, la chaîne d'acquisition multipliant l'activité défense des grands groupes vers un tissu de plus de 4 000 PME. Ce sont des emplois industriels, dans des activités de développements et de fabrications, indispensables à une économie équilibrée. Ils résistent mieux à la mondialisation dans la défense que dans d'autres secteurs, pour des raisons de technicité, ainsi que de maintien de souveraineté et de sécurité nationale. A la différence des mesures de soutien à d'autres secteurs, ou des crédits à la consommation, il est certain que les investissements de défense servent en quasi-totalité à générer de l'emploi en France, avec un

effet rapide et durable, démultiplié par les ventes à l'exportation.

Une enquête détaillée sur les emplois du secteur terrestre et aéroterrestre indique que le nombre de ceux-ci s'établit en 2012 à 20 000 emplois directs et autant d'emplois indirects, c'est-à-dire dans les sociétés sous-traitantes généralistes des sociétés du secteur. Ces emplois sont répartis sur l'ensemble du territoire national, avec 4 régions dominantes :

- 2 100 emplois en région Centre – munitionnaires, missiles, propulsion, armement ;
- 7 800 en Ile de France avec les trois grands groupes de défense que sont EADS, SAFRAN, THALES, les plate-formistes, et de nombreuses PME ;
- 2 100 en région PACA, aéromobilité, poudriers, robotique, construction mécanique ;
- 1 900 en Rhône Alpes, plate-formistes, cluster de PME Eden.

L'effet d'entraînement de ses écosystèmes est d'autant plus important que dans de nombreux cas (Bourges, Cholet, Roanne) l'activité industrielle de ces bassins d'emplois est consacrée principalement à la défense. C'est particulièrement le cas autour de Bourges en région Centre où il convient d'ajouter aux 2 100 emplois industriels du secteur les emplois des sites d'essais de la DGA, des écoles de l'armée de Terre et de la section technique de l'armement terrestre. Tous ces sites sont très fortement exposés à toutes variations du budget militaire. Les 15 G€ annuels alloués à l'industrie permettent d'entretenir 330 000 emplois en France.

La réforme perpétuelle (Inflexions n° 21)



En vente à La Documentation française
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/>

Lettre d'information du chef d'état-major de l'armée de Terre
Directeur de la publication : Colonel Daniel MENAQUINE
Conception : M. Kévin BENARD - SIRPA TERRE IMAGE NÎMES

Cabinet du CEMAT
14, rue Saint Dominique
75700 PARIS SP 07

Courriel : rel-ext-cab-cemat.emat@terre-net.defense.gouv.fr